

APF France handicap alerte sur les risques du plan d'économies en Gironde et dénonce plus largement des économies qui menacent l'autonomie des personnes en situation de handicap

Les arbitrages budgétaires opérés par les collectivités territoriales interrogent de plus en plus directement le respect des droits fondamentaux des personnes et des principes de solidarité. Face au risque de voir le plan de retour à l'équilibre du Conseil départemental de la Gironde réduire la Prestation de compensation du handicap (PCH), APF France handicap se mobilise. L'Association alerte sur les dangers d'un recul du droit à l'autonomie et rappelle que l'égalité, la dignité des personnes et leurs conditions d'existence ne peuvent et ne doivent pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Dans un courrier envoyé le 29 janvier dernier au président du Département de la Gironde, APF France handicap alerte sur les conséquences des mesures annoncées concernant la réduction de la Prestation de compensation du handicap (PCH). Derrière des formulations telles que « régulation plus fine » ou « maîtrise des plans d'aide », l'Association redoute une réduction unilatérale, injustifiée des plans d'aides humaines à domicile, indispensables à la vie quotidienne, à l'autonomie et à la santé des personnes. Plans d'aides qui sont déjà très inadaptés et sous évalués pour beaucoup de personnes en situation de handicap avec de plus un secteur des services d'aides humaines en forte crise.

Pour tous ses bénéficiaires, la PCH permet un accompagnement pour se lever, se laver, se nourrir, aller aux toilettes, se déplacer, se former, travailler, aller à l'école, avoir des loisirs et avoir, comme tout à chacun, une existence citoyenne et une pleine participation sociale. La PCH n'est pas une prestation de confort, mais une aide vitale à la compensation des conséquences d'un handicap. La réduire, c'est restreindre l'exercice de droits essentiels, au premier rang desquels la dignité, la sécurité, la santé et la liberté de choix.

Au-delà de la situation girondine, APF France handicap voit dans l'attaque menée contre les droits des personnes en situation de handicap un danger insupportable et le symptôme d'une fragilisation plus large de la politique du handicap. Le sous-financement chronique de la PCH par l'État, l'inaboutissement de la branche Autonomie et la crise du secteur de l'aide à domicile placent les départements dans une impasse budgétaire dont les personnes sont les premières victimes.

« Les droits à la compensation du handicap ne peuvent devenir des variables d'ajustement budgétaire sans remettre en cause notre contrat social lui-même. Ce qui se joue aujourd'hui, c'est la place que notre société accorde aux personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie et à leur droit de vivre dignement, à domicile », souligne la présidente d'APF France handicap.

L'association met également en garde contre une logique économiquement contre-productive. La réduction des aides à domicile entraîne une exclusion du monde du travail et de la société (éducation, formation), des renoncements aux soins, une dégradation de l'état de santé physique et moral, une remise en cause du libre choix pour les personnes de choisir leurs lieux de vie et par là même des charges budgétaires supplémentaires bien plus importantes pour la collectivité et pour l'Etat !

Consciente des contraintes pesant sur les finances départementales, APF France handicap appelle à un dialogue rapide avec le Conseil Départemental 33 et Départements de France, ainsi qu'à une mobilisation conjointe des associations, de l'État et des collectivités. L'enjeu dépasse un débat budgétaire local : il concerne l'effectivité des droits, l'égalité territoriale et la cohérence des politiques publiques de solidarité.

Contact presse APF France handicap
Romain Gattet : romain.gattet@apf.asso.fr
06 89 74 97 37

APF France handicap est une association de personnes en situation de handicap, qui réunit celles-ci, leurs familles et des personnes valides solidaires. Depuis 90 ans, elle est engagée dans la défense des droits des personnes handicapées et de leurs familles, se bat contre les discriminations et les préjugés dont elles sont victimes. Elle accompagne 35 000 personnes au quotidien dans tous les domaines de la vie (accessibilité, éducation, emploi, santé...), partout en France.